



Sophie PANTEL

Députée de la Lozère

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire

Membre de la Délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation

Paris, le 16 décembre 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

Publication du rapport sur la mission « Sécurité civile » Projet de loi de finances pour 2026

Lors de l'examen du Projet de loi de finance pour 2026, Sophie Pantel, députée de la Lozère, a été nommée **co-rapporteur spéciale de la mission « Sécurité civile » pour la deuxième année consécutive**.

Dans ce cadre, un **important cycle d'auditions** a été conduit afin de dresser un **état des lieux complet et objectifé la situation de la sécurité civile en France**. Ont notamment été entendus les représentants des services d'incendie et de secours, des associations agréées de sécurité civile, des organisations représentatives des sapeurs-pompiers, ainsi que les services de l'État.

À l'issue de ces travaux, le rapport publié aujourd'hui reprend **les principales orientations et les priorités identifiées** pour répondre aux tensions croissantes qui pèsent sur notre modèle de sécurité civile.

Le rapport met en évidence **la nécessité d'une réforme structurelle du modèle de financement de la sécurité civile**, aujourd'hui à bout de souffle, et appelle à l'adoption rapide d'une **loi de modernisation de la sécurité civile**, dans la continuité des conclusions du Beauvau de la sécurité civile.

Il souligne également que **l'État doit prendre toute sa part dans le soutien aux acteurs de terrain**, en particulier :

- en **renforçant les moyens des sapeurs-pompiers**, professionnels comme volontaires, et en améliorant leurs conditions de travail ;
- en **valorisant et sécurisant l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires**, qui constituent le pilier du modèle français de sécurité civile, notamment par la pérennisation du financement de la nouvelle prestation de fidélisation et de reconnaissance (NPFR) et la mise en œuvre effective des dispositifs de reconnaissance en matière de retraite ;
- en **généralisant les plateformes communes d'appels SDIS-SAMU**, afin d'améliorer la réponse opérationnelle et de limiter les carences ambulancières.

Le rapport insiste par ailleurs sur la nécessité de **définir une stratégie pluriannuelle d'investissement**, indispensable pour anticiper les effets du changement climatique et garantir la soutenabilité des moyens nationaux de la sécurité civile. Cela passe notamment par :

- le **renouvellement de la flotte aérienne**, en particulier des avions bombardiers d'eau ;
- le **maintien des pactes capacitaires** pour renforcer les moyens locaux ;
- la réussite du déploiement du système NexSIS 18-112, dans un cadre financier et calendaire maîtrisé.

Enfin, le rôle essentiel des **associations concourant aux missions de sécurité civile** est pleinement reconnu, avec un appel à un **soutien financier renforcé** et à une meilleure prise en compte de leur contribution à la résilience de la population.

À travers ce rapport, Sophie Pantel réaffirme son **engagement total en faveur de la sécurité civile**, de celles et ceux qui la font vivre au quotidien, et des moyens nécessaires à l'accomplissement de leurs missions.

Elle restera pleinement mobilisée pour **porter ces enjeux à l'Assemblée nationale**, défendre les sapeurs-pompiers volontaires et professionnels, et contribuer à la construction d'un modèle de sécurité civile **plus juste, plus durable et mieux armé face aux défis à venir**.